



# Cantenay Infos

Bulletin municipal d'information

Avril, Mai, Juin 2024 n°1



Chères Cantenaysiennes, chers Cantenaysiens,

Dans mon édito d'il y a un an, j'évoquais les problèmes d'agressivité et d'absence d'écoute et qu'il était temps de retisser un lien de respect minimal entre les français et les élus, et réciproquement. Quand on regarde l'actualité de ce premier trimestre en France, je pense que l'on a encore des marges de progrès importantes dans ces différents domaines.

J'abordais aussi le risque de manque d'eau et là par contre, l'automne et l'hiver que nous avons connus nous permettent d'être serein pour 2024. Les nappes phréatiques sur notre département sont bien rechargées.

2024 sera aussi une année importante avec des élections en Russie, aux États-Unis et en Europe. Les premières ont été celles de la Russie et on en connaît l'issue aujourd'hui, celles des États-Unis sont programmées pour l'automne prochain et les Européens éliront leurs députés le dimanche 9 juin. Les résultats de ces élections représentent un enjeu pour les années à venir pour la France et pour l'Europe.

Dans ce Cantenay-Infos, le dossier est consacré à 2 sujets importants :

- Un nouveau mode de déplacement dont vous n'avez peut-être pas connaissance « Irigo flex ».
- Le tri des déchets, car depuis le 1er janvier 2024 on se doit de trier les « biodéchets » et c'est donc important que notre commune prenne toute sa place dans cette démarche.

Dans ce dossier, on fait appel à un référent par secteur, alors n'hésitez pas à vous manifester auprès du secrétariat de la mairie.

Enfin, ce Cantenay-Infos vous relate les activités qui ont eu lieu durant ce 1er trimestre et vous donne surtout l'occasion de noter sur votre agenda les manifestations à venir.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Le Maire, Marc CAILLEAU

## Avril : Agenda

**6 avril** : bal des Sport du Foot et du Basket

**17 avril** : AG de l'AFR

**20 avril** : repas des Blés d'or

## Mai :

**8 mai** : commémoration

**25 et 26 mai** : tournoi de Basket

## Juin :

**1<sup>er</sup> juin** : fête du judo

**1<sup>er</sup> juin** : théâtre des enfants

**9 juin** : kermesse de l'école

Ste Anne

**14 juin** : spectacle des schtroumpfs

**15 juin** : AG du Basket

**15 et 16 juin** : trail des ragondins

**26 juin** : inscription

aux associations

**29 juin** : fête de l'école des

Basses Vallées

## Juillet :

**6 juillet** : la Bringue



Rejoignez-nous sur :

[www.facebook.com/cantenay.epinard](https://www.facebook.com/cantenay.epinard)

et suivez l'actu de votre commune !

## Mentions légales

Mairie - 24 rue d'Aners - 49460 CANTENAY-EPINARD

Tél : 02 41 32 13 26 / [contact@cantenay-epinard.fr](mailto:contact@cantenay-epinard.fr) / [www.cantenay-epinard.fr](http://www.cantenay-epinard.fr)

### Commission information communication:

Responsable: Marie-Noëlle GONET

Membres: Angélique BOULAI, Stéphane FOULONNEAU,

Catherine MOUSSET

Directeur de publication : Marc CAILLEAU

Imprimerie : PORKEPI-Copies

Date de dépôt légal: à parution

Gratuit: 1050 exemplaires

# Actualités

## Le Noël des artisans dans la zone d'activité

Début décembre, Mickael qui vient de reprendre l'entreprise Concept Energie Thermique a proposé à Frédéric de « Jardins de Charme » d'organiser un pot à l'occasion des fêtes de Noël avec tous les acteurs de la zone. En effet, chacun est actif dans son entreprise et se croise le matin et le soir, sans vraiment se connaître alors qu'une cinquantaine de personnes travaillent quotidiennement dans la zone de Cantenay.

C'est une initiative qui a rencontré son succès, toutes les entreprises ont salué la démarche et ont répondu présentes pour toutes celles qui étaient disponibles.



## La dématérialisation des démarches d'urbanisme



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est désormais possible d'effectuer en ligne vos demandes d'autorisation d'urbanisme en cliquant sur ce lien : <https://gnau3.operis.fr/angers/#/>

Ainsi, sous un format numérique, sans se déplacer en mairie et en se connectant au portail du Guichet Numérique des Autorisations d'urbanisme, l'instruction de votre demande d'autorisation d'urbanisme se fera de manière dématérialisée. Le dépôt en mairie de votre dossier en version papier reste toujours possible.

## Recrutement d'un passeur pour la saison 2024

La ville d'Écouflant recherche pour la saison d'été 2024 **un passeur du bac/médiateur** qui assure la navigation et la sécurité des passagers entre Écouflant et Cantenay-Épinard.

Travail du vendredi au dimanche de 8h30 à 12h30 puis de 14h15 à 19h30, et le lundi de 8h30 à 14h.

Pour plus d'informations et **si ce poste vous intéresse, contactez la Mairie d'Écouflant au 02 41 41 10 00.**

## Un sondage sur la parentalité

La commission Enfance et Jeunesse s'est engagée dans une réflexion pour l'amélioration de l'accompagnement et du soutien à la parentalité.

Les objectifs visés sont :

- Favoriser le bien-être et le bon développement de l'enfant à tous les âges,
- Prévenir les éventuelles difficultés rencontrées par les parents,
- Améliorer la qualité du lien parent-enfant.

Afin de connaître les attentes des parents, un questionnaire vous est proposé en scannant le QR code.

Une version sera disponible en mairie et au cabinet médical. La commission vous remercie par avance pour votre participation.



## Quelques brèves

### Argent de poche

Le projet argent de poche sera reconduit pendant les vacances scolaires de cet été. Ce projet concerne les jeunes résidant sur la commune à venir travailler afin de réaliser des petits travaux. Ceux-ci doivent améliorer le cadre de vie des cantenaysiens. C'est aussi l'occasion de se familiariser avec le monde du travail.

Pour pouvoir faire acte de candidature, il faut avoir 17 ans dans l'année. Si un de vos enfants est concerné, faites vous connaître à la mairie soit par téléphone au 02 41 32 13 26 ou par mail : [contact@cantenay-epinard.fr](mailto:contact@cantenay-epinard.fr) avant le 15 avril. Un dossier de candidature vous sera envoyé.

### Banque alimentaire

La prochaine collecte, au G20, aura lieu le vendredi 5 et le samedi 6 avril 2024.

## Erratum

Deux petits oublis dans le bulletin municipal 2024 :

• **Une Fée Enchantée** : Décoratrice événementielle - 07.87.95.70.88 - [unefeeenchantee@hotmail.com](mailto:unefeeenchantee@hotmail.com)

2 • **Fanny GELINEAU** : Assistante administrative indépendante - 06.62.19.91.65 - [contact@fannygelineau.fr](mailto:contact@fannygelineau.fr)

## Bientôt une nouvelle mutuelle communale

Lors de ses vœux à la population, Le Maire avait annoncé que la commission affaires sociales de la commune travaillait à la mise en place d'une mutuelle communale.

C'est une complémentaire santé mise en place par une commune au profit exclusivement de ses habitants. Cela permet de renouer avec l'élément fondateur des mutuelles au profit : **la solidarité entre les assurés.**

Au-delà de ce principe, notre volonté est aussi de faciliter l'accès pour toutes et tous à une complémentaire santé.

### Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Des membres de la commission affaires sociales ont rencontré plusieurs mutuelles ou assurances afin d'étudier leurs propositions avec deux critères :

- Avoir la meilleure protection sociale possible à des tarifs décents.
- Rechercher une mutuelle ou assurance qui soit proche de ses assurés.

Ce travail de consultation terminé, la commission affaires sociales étudiera chaque dossier et fera une proposition au Maire qui devra signer une convention avec le prestataire retenu.

**Enfin une réunion publique aura lieu, probablement, en avril**, en présence d'élus et de l'entreprise qui aura été retenue.

Cette réunion passée, les personnes qui le souhaitent pourront prendre rendez-vous afin d'échanger sur le niveau de protection souhaité et signer un contrat si elles sont intéressées.

## Transport solidaire : recherche de bénévoles

### Le transport solidaire c'est quoi ?

L'objet de ce service est d'offrir aux personnes résidant sur la commune et éprouvant des difficultés pour se déplacer par leurs propres moyens, une solution de transport bénévole de proximité. Il est avant tout une démarche d'entre-aide créatrice de lien social.

Les plages de disponibilité ou les points de destination dépendent étroitement du temps que les bénévoles acceptent de consacrer à ce service fortement sollicité donc utile socialement.

Aujourd'hui 16 chauffeurs sont inscrits dans cette démarche. Pour une pleine efficacité de ce service, l'idéal serait d'avoir une vingtaine de bénévoles. Comme chacun peut le constater, nous en sommes loin.

### Comment ça fonctionne ?

Ce service est géré par le CCAS. C'est lui qui va facturer, à la personne transportée, les frais de déplacement (0,24€ par km). Le chauffeur sera remboursé par le CCAS à raison de 0,40 € du km (la différence 0,16€ est prise en charge par le CCAS).

Si vous êtes volontaire pour participer à cette activité, vous devez prendre contact avec la mairie par téléphone : 02 41 32 13 26 ou par mail : [population@cantenay-epinard.fr](mailto:population@cantenay-epinard.fr).



## Label vie active et sportive



La municipalité candidate pour le Label **Ville Active et Sportive**.

Pour constituer ce dossier, des échanges avec toutes les associations de notre commune sont engagés afin d'établir un état des lieux.

Par cet engagement, et l'obtention du label, nous souhaitons :

- Valoriser notre politique sportive et favoriser l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive,
- Participer au développement des clubs sportifs locaux par l'aménagement, la rénovation et la mise à disposition des installations sportives.

Obtenir ce Label, c'est enfin valoriser toutes les associations qui dynamisent notre commune et que nous avons la chance d'avoir nombreuses à CANTENAY-ÉPINARD.

## Dénomination des rues du lotissement Les Champs

Le Conseil Municipal a statué début 2024, sur le nom des rues, impasses et chemins du nouveau lotissement Les Champs. Les noms des rues, de la rue du Chardonneret au Chemin du Pinson, ont été choisis pour refléter l'harmonie avec la nature environnante. Chaque nom évoque la richesse de la faune aviaire locale : le Chardonneret, le Rouge-Gorge, la Tourterelle, le Râle des Genêts, la Grive, la Mésange et le Pinson.

Ces choix invitent les futurs résidents à s'immerger dans un environnement où la nature est préservée. Chaque rue devient ainsi un rappel de la biodiversité qui entoure ce quartier, créant un lien fort entre les prochains habitants et leur cadre de vie.

# Vie associative

## Soirée « Embarquement immédiat » au domaine de Chatillon

Le Samedi 3 février a eu lieu la 9<sup>ème</sup> édition de la soirée dansante au domaine de Chatillon à Cantenay-Epinard proposée par l'école Sainte-Anne.

Cette année, l'association des parents d'élèves (APE), hôtesse et stewards, membres de la Compagnie « Sainte-Anne Airlines » ont accueilli à leur bord 250 passagers pour une soirée qui s'est déroulée dans les meilleures conditions.

A domaine exceptionnel, soirée exceptionnelle... De la décoration sur fond de salle d'embarquement, en passant par un sketch aux notes aériennes, des chorégraphies de haut vol réalisées par les hôtesse de l'air et stewards, et enfin un service à bord effectué par d'anciens élèves de l'école Sainte-Anne, tout s'est déroulé dans la convivialité et la bonne humeur. Atterrissage réussi !

Cette soirée tant attendue est encore une belle réussite pour l'APE mais aussi pour l'école Sainte-Anne.

Les fonds récoltés permettent l'achat de matériel pédagogique, financent les sorties scolaires et la rénovation des infrastructures.



## Une animation « Let's Game »

Une animation proposée par l'Association Let's Game a eu lieu à la Passerelle le jeudi 7 mars. Elle a pour but de proposer des jeux vidéo aux jeunes et leurs parents, c'est donc une activité ludique à pratiquer en famille.

Elle permet également de se retrouver autour d'une pratique pouvant être source de conflit à la maison, et chacun a pu échanger avec l'animateur pour trouver des solutions satisfaisantes pour chacun.



## 1<sup>ère</sup> édition de La Bringue de Cantenay – Samedi 6 juillet 2024 dès 18h Les réservations sont ouvertes !



Derrière ce nom évocateur se cache un concept simple proposé : faire la fête en famille, le temps d'une soirée, sur nos très chers bords de Mayenne. Espiègle, fun, classe et mignonne, **Rosalie**, la nouvelle mascotte de l'AFR de Cantenay-Épinard, est fière de vous présenter un événement ponctué **d'animations gratuites et originales.**

### Au programme :

- ✓ Show Hip Hop et danse moderne des élèves de l'AFR
- ✓ Boum des 3/12 ans sur le thème de la Savane
- ✓ Spectacle de danse exotique
- ✓ Moments de magie avec Franck Veyrine (spectacle enfants, close-up, illusionnisme et mentalisme)
- ✓ Soirée dansante animée par DJ SCOOP
- ✓ Feu d'artifice proposé par l'équipe municipale
- ✓ Repas, Snack, planches apéro et buvettes



**REPAS ASSIS SUR RÉSERVATION**

**Moules frites - Jambon grillé**

**Réservation obligatoire sur [afrcantenay.fr](http://afrcantenay.fr)**

## Le Trail des Ragondins 2024

Forte de son succès au cours des dix dernières années, le TRAIL des RAGONDINS aura lieu cette année le weekend des 15 et 16 juin :

- Le Samedi 15 juin : courses jeunes 7/8 ans, 9/10 ans et 11/13 ans de 16h à 18 h.
- Le Dimanche 16 juin : trail de 31 km, départ à 8h15, course nature 16km départ à 8h50 et trail découverte 9 km départ à 9h40.

Les départs sont tous prévus au théâtre de verdure.



Les inscriptions sont ouvertes et pour s'inscrire cela se fait en ligne [www.traildesragondins.fr](http://www.traildesragondins.fr) rubrique inscriptions.

Vous voulez être partenaires ou bénévoles, le plus simple est de contacter Yvon PREZELIN au 06 33 24 90 86 ou [yvon.prezelin@orange.fr](mailto:yvon.prezelin@orange.fr)

**Cette année le THEME sera « Les jeux olympiques ». Préparez vos déguisements (Vraiment pas compliqué !!), vos anneaux ou vos flammes.**



Permettre à chacun de trier ses déchets

## ALM s'engage pour traiter les biodéchets

Bornes de collecte, composteurs individuels et collectifs vont être massivement déployés d'ici à 2026 sur le territoire d'Angers Loire Métropole afin de permettre aux habitants de trier leurs biodéchets.

### Les Biodéchets, c'est quoi ?

Selon l'article L.541-1-1 du code de l'environnement, les biodéchets sont : « des déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation des denrées alimentaires ».

### Pourquoi les trier ?

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers dans le cadre du service public de gestion des déchets.

Ils sont composés à 80% d'eau. Les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane, un gaz dont le pouvoir de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO2.

Les trier afin de les valoriser ne présente que des avantages. En les triant, ce sont plus de 800 000 tonnes de gaz à effet de serre qui sont évités.

### Comment cela se met et va se mettre en œuvre dans notre commune, sous l'impulsion de Angers Loire Métropole ?

Le conseil communautaire de ALM a validé le 12 février un plan de déploiement du tri à la source sur les 3 années à venir.

Ce plan s'articule autour de 4 enjeux et 2 solutions dont une adaptable à notre commune..

#### Les quatre enjeux :

- Déployer des solutions de tri des biodéchets et de compostage adaptées à la typologie de l'habitat,
- Faire adhérer à un nouveau geste de tri,
- Accompagner les habitants pour le développement du compostage,
- Intégrer les dispositifs techniques dans l'espace urbain.



La solution est de prioriser le déploiement du compostage sur l'espace privé et sur l'espace public.

### Où en sommes-nous dans notre commune ?

Au 31 décembre 2023, 377 logements étaient équipés d'un composteur fourni par Angers Loire Métropole, c'est 38 de plus qu'en 2022 à la même date. A ces chiffres, il convient d'ajouter les familles qui compostent soit avec un composteur qu'elles ont construit elles-mêmes ou dans un coin de leur terrain. On doit ainsi atteindre un taux de 55% de familles qui compostent leurs biodéchets.

Un composteur public est installé sur les bords de Mayenne. Il a été réalisé par des habitants de la commune lors d'une journée citoyenne.



### Les actions que nous allons mener dans les prochains mois.

#### Notre plan d'actions va s'articuler autour de deux axes :

**Nous allons continuer notre campagne pour le développement des composteurs individuels.** Pour en obtenir un, rien de plus simple : il suffit d'en faire la demande auprès des services de ALM en appelant le 02 41 05 54 00 ou par mail : [dechets@angersloiremetropole.fr](mailto:dechets@angersloiremetropole.fr). Il sera ensuite à retirer aux services techniques de la commune (zone d'activités).

**Nous allons nous engager pour l'installation de points d'apport volontaire de vos biodéchets.** Au regard de la typographie de notre commune, il est possible d'en installer dans plusieurs endroits. Mais avant d'en voir apparaître un physiquement, il y a un certain nombre de conditions à remplir dont celle de trouver un ou plusieurs référents pour veiller à leur bonne utilisation et à l'entretenir. Un référent est une personne qui habite dans le secteur où se trouve le composteur public.

**Si vous êtes intéressé pour participer à ce travail, nous vous invitons à vous faire connaître à la mairie aux heures d'ouverture par téléphone au 02 41 32 13 26 ou par mail : [contact@cantenay-epinard.fr](mailto:contact@cantenay-epinard.fr).** Lors de votre signalement, notamment par mail, n'omettez pas de préciser votre adresse et votre numéro de téléphone.

Par la suite, un élu prendra contact avec vous. Merci pour votre engagement dans ces actions citoyennes.

# Dossier



## Un nouveau mode de déplacement : Irigo Flex

Dans un souci de toujours mieux répondre aux besoins des personnes résidant sur le territoire de Angers Loire Métropole, IRIGO vous propose un nouveau mode de transport. Ce nouveau service a pour nom : **IRIGOFLEX**.

C'est un dispositif de transport public complémentaire au réseau bus-tamway Irigo.

Ce service est utile dans trois situations :

- Se déplacer entre les arrêts d'une même zone de l'agglomération sans passer par Angers.
- Faire la jonction entre le réseau de bus et de TRAM et les zones non desservies.
- Se rendre dans un des trois pôles de santé identifiés : le CHU, la clinique de l'Anjou et le village santé.

Cinq zones ont été définies. Notre commune est rattachée à la **Zone F11**.

A partir de notre commune, il est possible d'aller dans une des communes rattachées à notre zone (Cantenay Epinard, Feneu, Soulaire et Bourg, Ecuillé, Pruillé, La Membrolle sur Longuenée, Le Plessis Macé, La Meignane ou Avrillé).

### COMMENT UTILISER irigoFlex ?

Je réserve mon déplacement en indiquant l'horaire souhaité, l'arrêt de montée et l'arrêt de descente. 3 possibilités :



Par téléphone  
**02 53 57 72 41**

Réservation jusqu'à 2h avant le départ

Lundi à samedi : 7h-19h - Dimanche : 9h-19h



Sur le site  
**www.irigo.fr**

Je suis **instantanément** informé de la disponibilité du service à l'horaire demandé



Par mail  
**irigoflex@titi-floris.fr**

### CONDITIONS D'UTILISATION

- Inscription lors de la 1<sup>re</sup> réservation
- Service limité à 4 trajets par mois et par personne
- Les voyageurs doivent être munis d'un titre de transport avant la montée à bord (tarif habituel irigo - prix du 1 voyage en vigueur).
- Accessible avec le M-Ticket



Gratuit pour les moins de 6 ans.

### Autres informations

L'utilisateur devra être ponctuel et présent à l'heure communiquée lors de la réservation. Aucun usager en retard ne sera attendu plus de cinq minutes afin de ne pas pénaliser les autres usagers du service.

L'accès au véhicule est interdit aux enfants âgés de moins de 12 ans non accompagnés par une personne majeure.

Lors de la réservation, l'utilisateur doit indiquer la présence et l'âge des enfants transportés pour que le véhicule puisse être équipé d'un siège ou d'un réhausseur afin de garantir leur sécurité.

Ce nouveau mode de transport proposé par IRIGO connaît d'ores et déjà un succès non négligeable. En effet, en décembre 2023, ce ne sont pas moins de 500 personnes qui ont sollicité ce mode de transport.

Ce mode de déplacement combiné avec le réseau bus ou le TRAM permet de réduire l'engorgement du centre ville d'Angers et de notre consommation de CO2.

## Utilisation des bus à Cantenay-Epinard

En 2022, il y avait 304 abonnés.

En 2023, il y avait 307 abonnés soit une progression de 3 ou d'environ 1%.

La progression est inférieure à celle du territoire d'Angers Loire Métropole.

84% des abonnés de Cantenay-Epinard ont un abonnement 6-25 ans.

9% des abonnés ont un abonnement solidaire, ce qui est bien inférieur au taux global de ALM, territoire pour lequel le taux a progressé de manière significative.

